

Belle vue



Numéro 106 - février-mars 2017

Edito

Parvenir à un développement durable de notre planète est le plus grand enjeu actuel de notre civilisation industrielle. Réduire les gaz à effet de serre est un impératif pour préserver les écosystèmes et donc l'humanité.

Depuis le 1^{er} sommet de la Terre en 1972 (Stockholm) jusqu'à la COP 21 (21th conference of parties) de Paris, les engagements et résolutions restent fragiles et soumises, comme on peut le craindre, aux options politiques des gouvernants.

Outre les grands combats contre la déforestation ou, surtout, l'exploitation et la combustion des énergies fossiles, des actions plus proches de notre vie quotidienne apportent aussi leur pierre au grand défi du développement durable.

Vous lirez dans ce numéro comment la métropole brestoise par son adhésion depuis fin 2015 à la démarche *zéro déchet zéro gaspillage* s'inscrit dans ce mouvement.

La fourniture de chauffage urbain par le réseau de chaleur issue de la valorisation des déchets non recyclés est aussi un des moyens identifiés. Ce réseau de chaleur en extension sur Bellevue, les Quatre-Moulins et Saint-Pierre

bénéficie depuis peu dans notre quartier de deux équipements novateurs : une chaudière à bois au Spérnot, en appont de l'usine de valorisation des déchets, et le Miroir des énergies sur l'Avenue Le Gorgeu pour stocker la chaleur avant redistribution.

Enfin l'Adeupa a présenté une réflexion sur l'avenir de la Penfeld en 2050 mêlant à la fois la reconversion d'un site post industriel et l'aménagement raisonné d'un espace naturel en milieu urbain.

Bonne lecture à tous.

Jean Paul Rolland



Une réunion plénière du conseil consultatif de quartier (CCQ) a eu lieu le jeudi 9 février. Les membres ont été accueillis au patronage laïque du Bergot, rue de Vendée, par André Schleret, président, qui a retracé les grandes lignes historiques du patro, sa place dans le quartier et ses offres d'activités en direction des habitants.

Deux sujets sur l'aménagement urbain du quartier étaient à l'ordre du jour. Une information sur les orientations d'aménagement de la zone de l'Arrière-garde par Gabrielle Kübler, chef de projets d'aménagement urbain à Brest métropole. L'autre sujet portait sur la présentation de l'avancement de la démarche de concertation du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) par Gaëtan Lepetit et Stéphanie Luneau de Brest métropole.

Pour ces deux projets, des réunions de concertation avec les habitants seront programmées en cours d'année.

Erwann L'Hostis, coprésident du CCQ a fait le point sur l'avancée des travaux des différents groupes.

- plan piéton : le projet de signalisation de la place Napoléon III aux rives de Penfeld a été lauréat de l'appel à projet "plan piéton". Le CCQ dispose donc d'un budget pour le réaliser.

- balade dans le quartier : la balade de septembre dernier organisée par le CCQ et le service patrimoine a été annulée pour cause d'orage. Elle est reprogrammée pour le 16 mai sur les rives de Penfeld, toujours organisée par le CCQ et le service patrimoine de la ville.

- commission quartiers : des étudiants de géoarchitecture de l'UBO mènent actuellement une étude sur le secteur de Kergoat afin de recueillir les attentes des habitants sur les actions à réaliser dans ce secteur. Des projets sont également à l'étude sur Kerbernier et sur le Bergot notamment avec le collectif d'habitants.

- forum des initiatives CCQ : un forum va être organisé par les différents CCQ afin de valoriser leurs actions et de les montrer aux autres habitants. Celui-ci aura lieu fin mars ou début avril dans un lieu restant à déterminer.

Voir également sur www.brest-bellevue.net rubrique CCQ

Info mairie

Nouveau visage de la rue de Royan

Après consultation des habitants, la mairie de quartier a présenté les conclusions des contributions : l'ambiance sera « jardinée » (fleurissons plus soutenues, palette et formes plus variées), des bandes végétalisées seront réalisées côté numéros pairs. Aucun arbre ne sera planté sur la placette.

Infos Collectif des Bahamas

Le collectif recherche des bénévoles pour construire des OFNI (objets flottants non identifiés) afin de participer à la fête de la mer du 6, 7 et 8 mai.
Contact : Cathy à la maison de quartier de Bellevue

En couverture

Créée en 1971, l'Université de Bretagne occidentale accueille 20 000 étudiants et offre un large choix de formations dans tous les domaines. Son site principal est à Brest, les villes de Quimper et Morlaix accueillent respectivement un pôle universitaire et un IUT : 131 spécialités de licences et masters, 42 licences professionnelles et 16 DUT. Bellevue accueille une bonne partie du campus.

Bellevue participe à l'accueil des demandeurs d'asile

Sollicitée par l'Etat, Adoma (du latin « ad », vers et « domus », maison) héberge depuis le 1^{er} décembre au 8, rue de Touraine, un Cada (centre d'accueil pour les demandeurs d'asile). L'Adoma (anciennement nommée Sonacotra) est une filiale de la SNI (Société nationale immobilière).

Un Cada relève de l'action sociale et donc de l'Etat. La gestion des Cada est déléguée à des associations comme Adoma, Coallia... ou des entreprises.

L'accueil en Cada

Dès qu'une personne demande l'asile, elle peut être placée en Cada où elle sera accueillie le temps de l'instruction de son dossier.

Une charte des droits et libertés de la personne a été élaborée. Dès leur arrivée, Les démarches obligatoires sont effectuées avec l'aide de l'équipe composée de travailleurs sociaux. Les adultes accueillis bénéficient de formations. Tous les enfants en âge de l'être sont scolarisés. Le dispositif existant de lutte contre le décrochage scolaire permet aux plus grands de suivre des cours de français le matin. Les associations d'aide alimentaire et matérielle sont sollicitées. Le Cada travaille beaucoup avec le centre d'accueil précarité de l'hôpital et le centre de lutte anti tuberculeux qui accueille toutes les personnes dès leur arrivée. Un demandeur d'asile en Cada n'a pas le droit de travailler durant le temps d'instruction de son dossier. Le montant de l'allocation de demandeur d'asile est de 6,80 € par jour pour une personne seule et 17 € par jour pour une famille de 4 personnes. Le Cada met fin à l'hébergement dès refus ou obtention du statut de réfugié.

A Bellevue

80 places, financées par l'Etat et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) sont proposées, dont une cinquantaine au sein de logements diffus, sur le quartier de Bellevue, à Kerhallet, Kergoat, Kermenguy. En effet, à la demande de la préfecture, les demandeurs d'asile sont hébergés par Adoma dans des appartements et non dans un centre fermé, afin de faciliter leur intégration au sein de la population du quartier. Pour éviter leur concentration, d'autres logements seront bientôt proposés à Lambézellec, sur la rive droite puis en périphérie de Brest notamment à Saint-Renan.

Le parcours du demandeur d'asile

Environ 30 % des personnes accueillies obtiennent le statut de réfugié délivré par l'Ofpra (Office français de la protection des réfugiés et des apatrides). La durée moyenne de l'examen du dossier est de 9 mois, mais peut être beaucoup plus longue. A son issue, 3 cas de figure peuvent se présenter : obtention du statut de réfugié, bénéfice de la protection subsidiaire, échec de la demande de statut (appel possible).

Le statut de réfugié

Il est défini par l'article 1^{er} A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951. Le statut de réfugié permet d'obtenir une carte de résident pour 10 ans. La personne ne peut plus retourner dans son pays ni prendre contact avec son ambassade d'origine.

La protection subsidiaire

Si la personne n'obtient pas le statut de réfugié mais qu'il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir une atteinte grave, elle bénéficie de la protection subsidiaire. La personne est alors placée sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra. Une carte de séjour temporaire d'un an (renouvelable) portant la mention « vie privée et familiale » lui est délivrée.

En cas d'échec de la demande de statut

Le demandeur d'asile peut alors contester la décision par un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) qui peut revenir sur la décision de l'Ofpra.

Article développé sur www.Brest-bellevue.net

Nelly Elleouet, Marie-Paule Bis, Jeannette Divanach

Bellevue solidaire 2016

La 19^e édition du Téléthon, *Bellevue Solidaire* qui a eu lieu en décembre 2016, a permis de récolter la somme de 6 633,95 € grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles qui sont fidèles à ce rendez-vous annuel au profit des personnes atteintes de maladies génétiques. Toutes les générations du quartier sont représentées à travers les différentes animations : les jeunes avec le gala de danse du Pl Bergot, les adultes à travers les créations de la Boutique de Domi, la braderie du Comité des usagers, les personnes âgées avec le club de Kerlevenez ou encore les artistes de l'exposition et les sportifs de la Zumba. Le repas animé à La Baraque par le groupe *Les copains d'abord* a eu du succès et les participants ont partagé un moment de solidarité très conviviale. Depuis 1998, l'association Parlons-en ! organise ce Téléthon et cela a permis de donner en 19 ans la somme de 162 320,44 € à l'AFM Téléthon.

Philippe Chagniot, coordinateur de cette manifestation depuis le début, laissera sa place à l'issue de la 20^e édition de décembre 2017. Pour que ce rendez-vous annuel puisse continuer à faire partie de la vie du quartier, un ou une coordinatrice devra prendre le relais. La personne intéressée peut prendre contact au 06 10 20 20 76.

Penfeld 2050

L'Adeupa (Agence d'urbanisme de Brest Bretagne) a réalisé une étude urbaine sur la Penfeld à l'horizon 2050, fruit d'une réflexion engagée depuis 2011, en concertation avec Brest métropole et la Marine.

Le site exceptionnel de la Penfeld est aujourd'hui au seuil d'une véritable métamorphose, à la fois parce que la Marine en libère progressivement les rivages, et parce que la métropole a la volonté de renforcer son cœur de ville, ce qu'elle a déjà commencé à faire avec l'opération des Capucins.

La Penfeld méritait donc une réflexion prospective afin d'imaginer son évolution pour les 10, 20, 30 ans à venir.



Penfeld 2050 - vue par le dessinateur brestois Gwendal Lemerrier

Une projection en 3 étapes

Dans un 1^{er} temps, l'Adeupa propose de faire découvrir ou redécouvrir ce territoire, en s'appuyant sur l'existant. Les cheminements seraient améliorés entre les remparts de Quéliverzan et l'Arrière-garde, entre la promenade Chateaubriand et le parc des rives de Penfeld. Des points de vue seraient aménagés au niveau des points hauts, par exemple depuis le boulevard Jean Moulin. Pour faire venir les gens à Penfeld, une signalétique serait mise en place depuis les grands axes entourant le site.

Dans une 2^e étape, l'Adeupa imagine de transformer le lieu en parc métropolitain habité, en développant des nouvelles activités sportives et culturelles, en revalorisant le patrimoine existant comme la maison du corsaire. Sur les 12 km de berges, pourraient être implantés des lieux d'information, d'observation, des jeux, des cafés, des restaurants.

Le 3^e temps du processus concerne particulièrement le secteur du Salou (entre la porte de l'Arrière-garde et le pont de l'Harteloire) : deux hypothèses sont envisagées. Avec la première, l'Adeupa propose l'implantation d'une activité économique en lien avec la mer pour profiter des quais. Dans la deuxième, la jonction entre le centre-ville actuel et le parc métropolitain permettrait à la Penfeld de retrouver pleinement sa position centrale en devenant un espace à vivre et à habiter.

Françoise Després



Plus d'infos sur le projet :

<http://www.adeupa-brest.fr/nos-publications/penfeld-2050-au-coeur-de-brest-metropole-video>

Zéro déchet zéro gaspillage à Brest métropole

Reconnue territoire *zéro déchet zéro gaspillage* depuis fin 2015*, Brest métropole s'est engagée à réduire globalement les quantités de déchets produits et à renforcer la valorisation pour tendre vers le zéro déchet non valorisé.

La ville et sa métropole font partie des 58 premiers lauréats.

Un constat : chacun de nous peut agir

Aujourd'hui 53% des déchets collectés comme ordures ménagères (et donc traités par l'Uved**) sont des matières recyclables ou compostables, voire réutilisables. Un effort de tri judicieux par tous permettrait que ces matières soient valorisées et non brûlées.

Des actions à l'échelle de la métropole

Lors d'une présentation générale de l'opération et des modalités de soutien de la démarche par l'Ademe en décembre dernier, une vingtaine de projets locaux ont été exposés. Pour bénéficier des aides financières, Brest métropole s'est engagée à atteindre en 3 ans les objectifs suivants :

- valoriser plus de 92% des déchets collectés,
- réduire l'enfouissement d'au moins 27%,
- réduire d'au moins 10% la part des déchets organiques dans les ordures ménagères.

Ces objectifs ont été traduits en opérations de sensibilisation (restauration collective, compostage) et d'exigence de résultats dans les déchèteries.

Michel Roudot (membre du CCQ de Bellevue)

* par le ministère du développement durable et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

** Uved : usine de valorisation énergétique des déchets (Le Sprenot)

*** l'article intégral et tous les projets et actions sont consultables sur www.brest-bellevue.net

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Exemples d'actions et de projets menés***

- collecte et valorisation des mégots
- fabrication de chaussures à partir de filets de pêche usagés
- cuisine à partir d'inventus par le restaurant La Cantoche
- réemploi et recyclage de textile par l'atelier de couture-modélisme La Pince
- pousse de champignons sur marc de café

Chauffage urbain et écologie

Dans le cadre de sa politique énergétique et de développement durable, Brest métropole qui a élaboré un réseau de chauffage urbain dans les années 90, en poursuit l'extension. Ce réseau a été référencé par l'ONU au titre de « chauffage urbain vertueux pour la lutte contre le changement climatique ».

Pour répondre à l'augmentation d'énergie nécessaire à cette extension du réseau sans recourir aux énergies fossiles, deux équipements ont vu le jour : la chaufferie bois du Spernot et le Miroir des énergies inaugurés fin 2016.

La chaufferie bois du Spernot

La chaufferie bois de 12 mégawatts a été construite sur le site du Spernot à proximité de l'usine de valorisation énergétique des déchets (Uved). Elle apporte un complément à la chaleur produite par l'Uved et contribue au besoin accru d'énergie lié à l'extension du réseau.

Le bâtiment occupe une superficie de 900 m² dont la moitié est destinée au stockage du bois. La consommation est de 15 000 tonnes de bois par an (approvisionnement local). Equipement de haute performance, la chaufferie dispose d'un système de traitement élaboré de ses fumées. Elle fonctionne la moitié de l'année, en période énergivore (octobre à avril). L'été, l'Uved suffit amplement à alimenter le réseau de chaleur. Financé par Sotraval et l'Ademe, le coût de la chaufferie s'élève à 7 600 000 €.



Le Miroir des énergies



Après 7 mois de travaux, le Miroir des énergies érigé sur le campus est devenu l'édifice incontournable sur l'avenue Le Gorgeu. Il s'agit d'un stockage thermique, réservoir d'eau chaude, premier ouvrage de ce type en France. Ce cylindre de 20 m de haut et 10 m de diamètre pour un volume de 1000 m³, doit satisfaire en partie les importants besoins en chauffage de l'université, notamment lors de la remise en chauffe des locaux. Chargé en chaleur au moment où la demande du réseau est faible à partir de la chaleur issue de l'Uved, cet accumulateur restitue son énergie durant des cycles courts de deux-trois heures lorsque les locaux vont être à nouveau fréquentés, gommant le pic de consommation qui nécessitait auparavant un appoint ponctuel par chaudières à fioul.

Ce projet a été financé par Eco chaleur de Brest, l'Ademe, le Conseil départemental du Finistère, Brest métropole, Sotraval et la région Bretagne pour un coût de 1 489 000 €.

Extension du réseau de chaleur : suite des travaux

Le réseau de chaleur urbain atteindra 45 km fin 2017, soit 20 km de plus qu'en 2012 dont 16 situés sur la rive droite. Son extension se poursuivra durant l'année dans les quartiers des Quatre-Moulins, Saint-Pierre et Bellevue. Les travaux vont s'étaler jusqu'à l'été pour une mise en service à la saison de chauffe 2017-2018.

Nelly Elleouet

Un dimanche au bord de l'eau

La troisième édition du Dimanche au bord de l'eau qui a lieu tous les deux ans se déroulera sur les bords de la Penfeld le dimanche 25 juin de 10h à 18h.

Ce rendez-vous, proposé par Bellevue Animation, le CCQ, avec le soutien de la mairie permet aux associations, aux structures de quartier, aux divers acteurs des Arts de la rue de faire vivre le site par des animations diverses et nombreuses.

Ce temps festif pour et par les habitants du quartier a également pour objectif de faire venir les habitants de Brest métropole et leur faire découvrir le quartier.

La matinée commencera par des activités sportives suivie du repas champêtre puis place aux diverses animations musicales, culturelles et, cette année, des animations nombreuses auront lieu sur le plan d'eau.

Les informations en temps réel seront mises sur le site du quartier dans la rubrique vie du quartier.



Un nom, une rue... Albert Lucas



Fils d'instituteurs né à Guilers en 1928, il est, avec une poignée d'enseignants, l'initiateur du collège scientifique universitaire de Brest. Il participe à la création de la faculté des sciences et très vite, il souligne la nécessité pour la jeune université brestoise de s'impliquer fortement dans les sciences de la mer. Il milite avec énergie dans ce sens en s'investissant à la fois dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Homme d'ouverture, il contribue par ses activités et son rayonnement à façonner l'image de marque de l'UBO* dans le monde. Biologiste marin, il a été directeur du laboratoire de biologie marine de l'UBO. Spécialiste des coquilles Saint-Jacques, il a été l'un des pionniers de l'aquaculture des mollusques.

Il est aussi le fondateur dans les années 1950, avec d'autres, de la Société d'étude et de la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) devenue depuis Bretagne Vivante. Dès les années 50, il s'implique dans l'étude et la protection de l'environnement. Nous lui devons l'édition de la revue Penn ar bed et les premières réserves naturelles de Bretagne. Ses idées sur la préservation des espaces naturels et leur gestion, restent encore très actuelles.

Scientifique, naturaliste, homme de terrain, curieux de tout, c'était un homme engagé ayant une perception globale de l'environnement, de sa protection et de sa gestion. L'IUEM** comme le Parc naturel marin d'Iroise sont imprégnés de cette œuvre originale. Il décède en 1995.

* UBO : Université de Bretagne occidentale - ** IUEM : Institut universitaire européen de la mer (Plouzané)

Annick Bouchard

La rue Albert Lucas, voie piétonne, relie la rue des Archives à la rue général Gouraud et longe le jardin Gagarine.

Sources : <https://www-iuem.univ-brest.fr>

Le saviez-vous ?



17^e siècle. Les dames de haut rang avaient pour habitude de recourir au service de leur femme de chambre pour s'habiller.

Dans le domaine de l'habillement, les hommes ont toujours dû se préoccuper de la manière dont on assemblerait deux pièces de tissu pour se vêtir. Nos lointains ancêtres se sont servis de fibules (agrafes) plus ou moins élaborées et assimilées à des bijoux.

Au fil du temps, nous avons connu l'épingle de sûreté encore appelée épingle de nourrice (1849), la fermeture à glissière (1893), le Velcro (1948)... Toutes ces inventions n'ont jamais ravi la place à l'indétrônable bouton qui de surcroît obéit au code de boutonnage soit à droite soit à gauche suivant qu'il est destiné aux femmes ou aux hommes. Cette pratique remonte au

Pour les servantes, en majorité droitières, qui faisaient face à leur maîtresse, il était plus facile de fermer le vêtement quand les boutons étaient à gauche. Les hommes, s'habillant généralement seuls, privilégiaient par contre le boutonnage à droite, plus commode pouragrafer une chemise ou un pantalon. Par ailleurs, les hommes portaient l'épée à gauche pour dégainer avec la main droite. Le boutonnage du vêtement devait ne pas gêner l'accès à l'arme. D'ailleurs, certaines fermetures « éclair » ont adopté cette pratique toujours en vigueur aujourd'hui.

Jeannette Divanach



Claude Bouchard, membre du comité de rédaction du journal depuis sa création, vice-président de Parlons-en !, membre actif du Téléthon du quartier, vient de partir pour un voyage sans retour. Toujours disponible, Claude était un élément important dans la vie du comité de rédaction. Son départ laisse un grand vide au sein du journal de quartier. Sa mémoire restera longtemps vivante.

Une habitante du quartier raconte...

Je suis arrivée à Kergoat en 1967. Il y avait déjà quelques HLM et quelques logements pour les marins. Nous avons acheté un T4 dans un immeuble bâti par les Castors de la ruche finistérienne.

Avant, nous étions locataires au Guelmeur. C'est pour nous rapprocher de ma belle-mère qui est arrivée en 1966 rue maréchal Clauzel après avoir vécu en baraque au Bois de sapin que nous avons décidé de venir à Kergoat.



Kergoat aujourd'hui et en 1965 (source : Géoportail)

Il y avait de tout : un grand Supéco pour tous les achats quotidiens, la boulangerie Méar, la boucherie-charcuterie Le Gléau, la pharmacie Thomas, la librairie-papeterie Marc, le café-tabac Louarn, une bonne poissonnerie, un salon de coiffure. Il faut dire que les commerçants du Bergot et de Bellevue installés près des baraques avaient eu la priorité pour s'installer à Kergoat.

Il y avait de quoi bien vivre à Kergoat avec les 2 écoles (Dupouy et Perrin) et le jardin Gagarine où les enfants allaient s'amuser. Le quartier était bien desservi en lignes de bus.

J'ai vu Bellevue sortir de terre et les tours se construire, ainsi que l'église du Bouguen et les facs. Peu à peu, le centre commercial de la place Napoléon III a pris le pas sur celui de Kergoat.

J'étais aide-soignante à domicile et j'ai soigné des gens du quartier. J'ai pris ma retraite il y a 20 ans. C'est à ce moment-là que nous avons acheté notre maison à Lanredec. Je m'y plais beaucoup, le quartier est calme. Je continue à aller au centre de Bellevue pour le boucher, la poste, le médecin, le dentiste, la banque. Sans oublier le marché du jeudi !

Le coin des gourmets

Un gâteau léger sans beurre : gâteau chocolat courgette

Pour 6-8 personnes il faut :

- 30 g de cacao
- 45 g de Maïzena
- 90 g de sirop d'agave ou 60 g de poudre de Stevia
- 6 œufs
- 200 g de chocolat
- 200 g de purée de courgette

Faire fondre le chocolat au micro-ondes (1 mn à 500 W, mélanger, puis remettre par paliers de 30 secondes).

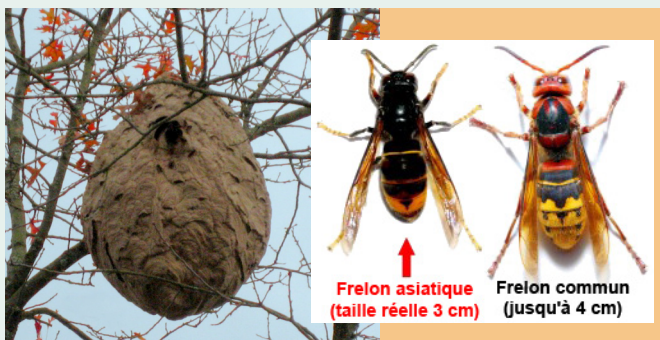
Eplucher et râper finement les courgettes de façon à en obtenir 200 g.

Battre les jaunes d'œufs avec le sirop d'agave ou la Stevia. Ajouter le cacao en poudre. Bien mélanger. Ajouter le jus de courgette et un peu de purée. Mélanger. Ajouter la Maïzena et mélanger. Ajouter le chocolat fondu. Ajouter le reste de la purée de courgette. Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement. Cuire 25 minutes à 180°.

Bon à savoir : la purée de courgette donne son moelleux au gâteau (son goût n'est pas décelable)



Frelon asiatique : que faire ?



Pour vous informer sur les frelons asiatiques et la destruction des nids, rendez vous dans votre mairie de quartier et consultez le site www.brest.fr (mot-clé : frelon asiatique)

Solutions

7	8	9	4	1	3	5	6	2
3	5	1	6	2	9	4	7	8
6	2	4	7	8	5	1	9	3
4	7	5	2	9	1	3	8	6
2	3	6	5	4	8	9	1	7
1	9	8	3	6	7	2	4	5
5	1	3	9	7	6	8	2	4
8	6	2	1	5	4	7	3	9
9	4	7	8	3	2	6	5	1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	V	E	N	D	A	N	G	E	S
B	I	N	D	E		E	E	R	O
C	G	A		C	L	O	S		E
D	N		B	A	I		T	A	U
E	O	A	T	N		C	U	I	R
F	B	O	U	T		U	E	L	E
G	L	C		E		B	L	E	T
H	E		O	R	G	E	L	E	T
I	S	A	R		G	R	E	S	E

du n° 105

agenda



Pour accéder par internet aux diverses structures, rendez-vous sur www.brest-bellevue.net

Centre social

1 mars	16h	Promeneur du net : conférence
2 mars	19h	club lecture
4 mars	19h	soirée <i>Solidarité Sabou</i> animée par Liz'An
8 mars	17h	inscription sortie bowling du 12 mars
11 mars	9h30	AG de l'Ubacs
13 mars	14h30	forum vacances pour les bénéficiaires vacaf
13 mars	14h	braderie
16 mars	20h	film <i>Merci patron</i> + échanges
26 mars	15h	ciné B2 : <i>Bodyguard</i>
30 mars	17h	braderie
3 avril	14h	braderie
27 avril	17h	braderie

Collectif des Bahamas

2 mars	18h	réunion au local des Bahamas
--------	-----	------------------------------

Rinkla stadium

- petits-déjeuners sur glace le premier dimanche de chaque mois
 - goûter sur glace le deuxième mercredi de chaque mois
- <http://www.rinkla-stadium.fr>

PL Bergot

11 mars	20h	bal country
2 avril	14h	loto

Médiathèque

18 mars	10h15	histoires p'tites oreilles
18 mars	11h	histoires grandes oreilles
25 mars	14h	après-midi jeux
21 avril	15h	ciné goûter

Mairie de Bellevue : salle La Baraque

9 mars	18h	<i>Bellevue en projet(s)</i>
23 avril		élection présidentielle
7 mai		élection présidentielle

Espace Léo Ferré de la maison de quartier

Toute la programmation des concerts sur :
<http://espaceleoferre.e-monsite.com>



Brest métropole engage le projet urbain de Bellevue pour la période 2016 - 2024. Elle le fait avec le soutien de l'Etat, de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, de la Caisse des dépôts et consignations, de la ville de Brest, de Brest métropole habitat et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Ce projet a pour but d'améliorer la vie dans le quartier, en travaillant sur le renouvellement de l'habitat, le développement économique et social, l'appropriation de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie. Ce projet va se faire avec tous : habitants, acteurs du quartier...

Votre avis compte, car :

- vous connaissez votre quartier et vous le pratiquez au quotidien,
- vous avez envie d'échanger et de participer, pour construire ensemble ce que sera votre quartier demain,
- vous avez des projets, vous avez envie de proposer des idées et de les mettre en œuvre...

La première réunion de concertation a lieu le **9 mars de 18h à 20h à la salle de quartier "La Baraque"** située dans le prolongement de la Mairie de quartier de Bellevue.

Inscriptions souhaitées au 02 98 33 50 50 ou concertation-bellevue.brest.fr

Le prochain journal paraîtra en avril

Responsable de publication : association Parlons-en !
1 rue du Quercy - 29200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Paule Bis, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Philippe Chagniot, Françoise Despré, Hubert Despré, Jeannette Divanach, Nelly Elleouet, Yannick Le Deun, Jean Paul Rolland.

Bandeau : Maïwenn Despré, sur une idée originale d'Annick Bouchard. Dessins : Annick Bouchard.

Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, au Proxi, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz.

Logiciel de composition : Scribus - Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest

Journal gratuit tiré à 4500 exemplaires.
Mail : brestbellevue@gmail.com

